



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°04

---

Réunion du : Mercredi 18 Juillet 2018

---

Présidence : M. Karim ABED

---

Présents : MM. Denis SOTO, Noël RIFFAUD

---

Assiste : M. Maxime APRUZZESE (CTRA)

---

Excusés (s):

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de la réunion de CRA du 09.07 (PV 03) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANCES

### **DE LA LIGUE LAURAFoot :**

- Mail en date du 13.07 relatif à la transmission de leur facture correspondant aux frais de formation 1° degré Arbitre des 9 et 10.06 dispensée par la DTA à quatre membres des CDA des Districts de la Ligue MEDITERRANEE.  
Validation pour les personnes et la facturation et transmission aux services comptables.

### **DU DISTRICT DU VAR :**

- Mail en date du 10.07 relatif à la transmission de la composition de la CDA et de son Règlement Intérieur pour la saison 2018/2019.  
Remerciements.  
Pour le RI, les dispositions propres de l'Article 14 du Règlement Intérieur de la CRA stipulent que la CRA doit consulter le document pour validation.  
Document à lire, réponse CRA à venir.

### **DU CLUB DU R.C. GRASSE :**

- Mail en date du 16.07 relatif à la demande de désignation de 3 Arbitres de Ligue dans le cadre de la programmation d'un match amical au stade Jean Girard à Grasse :  
Le Dimanche 22.07 contre le FC VAUX EN VELIN  
Lu et transmis au responsable désignations

### **DU CLUB ATHLETICO MARSEILLE N2 :**

- Mail en date du 16.07 relatif à la demande de désignation de 3 Arbitres de Ligue dans le cadre de la programmation d'un match amical au stade La Martine à Marseille :  
Le Samedi 04.08 à 18 H 00 contre le FC AUBAGNE N3  
Lu et transmis au responsable désignations

### **DU CLUB CAVIGAL NICE S. :**

- Mail en date du 18.07 relatif à plusieurs demandes en regard avec le statut de l'Arbitrage.  
Lu et transmis à CRSA via le service juridique.

### **DES ARBITRES:**

- BAYARD Philippe : mail en date du 17.07 relatif à son affectation pour la saison 2018/2019. Lu et pris note de sa demande.  
Réponse sera faite quant à l'affectation, la notification par la CRA, des notes et classements, va être diffusée. Par contre, les documents papier sont consultables à la CRA lors d'une réunion.
- BEN NACEUR Riadh : mail en date du 26.06 relatif à son affectation pour la saison 2018/2019. Lu et pris note de sa demande.  
Réponse sera faite quant à l'affectation, la notification par la CRA, des notes et classements, va être diffusée. Par contre, les documents papier sont consultables à la CRA lors d'une réunion.
- SILVESTRE Alexandre : mail en date du 10.07 relatif à la transmission d'une lettre de contestation d'affectation pour la saison 2018/2019. Lu et pris note.

- Réponse sera faite quant à l'affectation, la notification par la CRA, des notes et classements, va être diffusée. Par contre, les documents papier sont consultables à la CRA lors d'une réunion.
- BOUGET Romain : Mail en date du 16.07 relatif à sa demande motivée de rattachement à compter du 01.07 à un autre club en regard de l'Article 33 du Statut de l'Arbitrage.  
Lu et transmis à la CRSA via le service juridique.
  - EL ABED Walid : mail en date du 16.07 relatif à la transmission de la fiche de frais suite aux désignations dans le cadre de la Danone World Cup les 23 et 24.06 à Cannes.  
Pris note et transmis aux services comptables
  - LE TENNIER Samuel : mail en date du 17.07 relatif au changement de date quant à sa disponibilité avancée au 18.08. Pris note et transmis au responsable des désignations.  
Communication de sa nouvelle adresse postale.  
Nous informe également devant son impossibilité de modifier ces 2 points sur l'espace MyFFF.  
Pris note et information transmise aux services administratifs.
  - MARY Alexandre : mail en date du 11.07 relatif à la transmission de la fiche de frais suite aux désignations dans le cadre de la Danone World Cup les 23 et 24.06 à Cannes.
  - MERZOUG Yassine : mail en date du 12.07 relatif à l'absence de règlement à ce jour pour une rencontre à Orgon d'une sélection U15 Ligue MEDITERRANEE/Lycée de Carpentras.  
Pris note et transmis aux services comptables.
  - SPADAFORA Christopher : mail en date du 11.07 relatif à la nouvelle fiche de renseignements en ligne et sur ses disponibilités les samedis et dimanches.
  - ZOUAIM Maxime : mail en date du 11.07 relatif à son indisponibilité du 19.08 au 30.08 et donc de son absence au stage de rentrée du 26.08 en raison de ses vacances hors de France programmées bien avant que la date du stage soit arrêtée.  
Lu et pris note pour l'ensemble, une séance réservée aux Arbitres ne pouvant pour des raisons dûment justifiées être présent à Fréjus, sera programmée début septembre pour les tests et informations nécessaires pour la saison.
  - DEGHDICHE Amri : mail en date du 17.07 relatif à son indisponibilité du 17.07 au 25.08 inclus et sur le fait de ne pas avoir pu la saisir sur MyFFF.  
Lu et pris note et transmis au responsable des désignations et information sur MyFFF transmise aux services administratifs.
  - DEGHDICHE Amri : mail en date du 10.07 relatif à sa demande de changement de catégorie pour revenir au centre pour la nouvelle saison.  
Lu, cette demande doit faire l'objet d'une décision de la CRA.
  - DOUAY Gaëtan : mail en date du 12.07 relatif à sa disponibilité pour le début de saison et aux dates d'indisponibilité pour raison professionnelle les 15 et 16.09.2018 et les démarches pour obtenir un écusson de la Ligue.  
Lu et pris note et transmis au responsable des désignations. Les écussons seront remis au stage de rentrée.
  - DJIANE Jullien = mail en date du 12.07 relatif à l'examen ophtalmo pour son dossier médical.
  - WOLFF Benoit : mail en date du 12.07 relatif à son indisponibilité du 13.08 au 26.08 inclus pour raison professionnelle et donc de son absence au stage de rentrée du 26.08 (justificatifs joints datés du 26.05) soit bien avant que la date du stage soit arrêtée.  
Lu et pris note pour l'ensemble, une séance réservée aux Arbitres ne pouvant pour des raisons dûment justifiées être présent à Fréjus, sera programmée début septembre pour les tests et informations nécessaires pour la saison.

\*\*\*\*\*

## DECISION 4 - CRA DU 18/07/2018

**RECLASSEMENT de M. Philippe BAYARD :**

**Mail de M. Philippe BAYARD en date du 17.07 demandant les raisons de sa rétrogradation en District**

- Lors de l'établissement des classements des Arbitres par la CRA en Juin 2018, à la prise en compte des épreuves pratiques et théoriques, la mention ECHEC a été notée en regard du résultat des tests physiques.
- C'est ce critère qui a conduit la CRA à remettre M. Philippe BAYARD à la disposition de son District.
- La fiche des Arbitres Assistants AAR2 diffusée en date du 25.06 sur le site de la Ligue reprend les nouvelles affectations pour la saison 2018/2019 et en regard de son nom, il figure bien la mention « District ».
- La CRA a décidé dans sa séance du 03.07 d'annuler les tests physiques passés le 26.05.

Copie de la Décision 2 de la CRA :

**« La CRA a décidé que la séance des tests physiques, organisée à Sainte-Tulle en date du 26.05.2018, et les résultats positifs ainsi que les situations d'échec constatés pour chaque Arbitre les ayant passés, sont purement et simplement annulés.**

**Conséquence : Les tests physiques obligatoires entrant dans l'affectation définitive des Arbitres de Ligue pour la saison 2018/2019, se dérouleront lors du séminaire de rentrée à FREJUS le Dimanche 26.08.2018.**

**Des nouvelles bases de temps d'effort seront validées par la CRA et mises en place pour ces tests.**

**Un mail précisant la trame de ces nouveaux tests sera envoyé prochainement à l'ensemble des Arbitres ».**

En conséquence, la CRA reclasse M. Philippe BAYARD dans la catégorie qui était la sienne au cours de la saison 2017/2018, donc son affectation pour la saison 2018/2019 est donc bien AAR2.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS CRA ET MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

### **STAGE DE RENTREE POUR LES OBSERVATEURS LE DIMANCHE 26.08.2018 A FREJUS**

Mail d'invitation envoyé à tous les observateurs de la CRA à participer au stage de rentrée des Arbitres le Dimanche 26.08 à FREJUS à partir de 10h00.

Un point sera fait sur le déroulement et les attentes pour la saison 2018 – 2019.

Votre présence est vivement conseillée afin de préparer au mieux avec vous cette nouvelle saison. Afin de faciliter l'organisation nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous.

Des Ateliers techniques avec les Arbitres organisés dans l'après-midi permettront de communiquer le même message aux Arbitres afin d'assurer une parfaite harmonisation sur les attentes de la CRA.

\*\*\*\*\*

## POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES EN COURS AU 26.06.2018

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées.

- BOUSBA Amir : jusqu'au 30.06.2018.
- EL MEDDAH Djelloul : jusqu'au 29.06.2018
- MILLET Valentin : jusqu'au 30.06.2018
- MONIOTTE Alban : jusqu'au 29.07
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 30.06.2018
- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019

\*\*\*\*\*

## POINT SUR INDISPONIBILITES SE POURSUIVANT AU-DELA DU 01.07.2018

- ACHBIB Mimoune : jusqu'au 15.08 (personnelle)
- BELCADI Jules : jusqu'au 31.07 (professionnelle)

- BOUREAU Cyril : jusqu'au 01.08 (personnelle)
- DONADIO Julien : jusqu'au 30.08 (personnelle)
- FOURNIER Romy : jusqu'au 03.09 (professionnelle)
- MEJRI Mohamed : jusqu'au 10.08 (professionnelle)
- WOLFF Benoit : du 13.08 au 26.08 (professionnelle)
- ZOUAIM Maxime : du 19.08 au 30.08 (personnelle)

\*\*\*\*\*

## **RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2017-2018**

- Stage de rentrée des Arbitres de Ligue et des observateurs le DIMANCHE 26.08.2018 à FREJUS au centre AZUREVA avec déroulement des tests physiques le matin et réunion d'information l'après-midi avec les présentations relatives à l'organisation de la nouvelle CRA, la nouvelle organisation administrative et les modifications des lois du jeu.

\*\*\*\*\*

Les membres de la CRA sont mobilisés actuellement sur la mise en place de la nouvelle saison (fichiers, catégories, dossiers, observations et désignations pour tous les Arbitres de Ligue) et en fonction des nouvelles dispositions prises, sur la rédaction du nouveau Règlement Intérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 14h00 et prononce la fin de séance à 18h30.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion le  
Jeudi 26 Juillet 2018**

\*\*\*\*\*

**Président  
Karim ABED**

**Secrétaire  
Noël RIFFAUD**